



## MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Sanction Minimale

Val-de-Travers – Môtiers – BF 1450 – Rue de la Gare 11

Description de l'ouvrage : Rajout d'un velux en toiture

Affectation parcelle : ZI

Requérant(s) : Landi région Neuchâtel SA, Leuba Michaël, Rue de la Gare 14, 2112

Môtiers

Auteur des plans : (Strüby Concept SA, Rte de Riaz 85, 1630 Bulle)

SATAC : 118571

Décision spéciale : -

Affichage :

- Site internet communal : [www.val-de-travers.ch](http://www.val-de-travers.ch) → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au 17 juin 2024.

Val-de-Travers, le 17 mai 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

